



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Énoncé économique du gouvernement Charest : l'économie sociale doit faire partie des stratégies de développement économique et d'investissements structurants de l'État

Tout comme les entreprises privées, les entreprises d'économie sociale peuvent contribuer à la relance économique.

Montréal, le 14 janvier 2009 – La ministre des Finances du Québec, Mme Monique Jérôme-Forget, a présenté aujourd'hui les mesures d'urgence destinées à endiguer la crise économique actuelle. Le Chantier de l'économie sociale souhaite d'abord souligner sa grande déception face à l'absence de la mise en œuvre immédiate de la promesse électorale du Parti libéral du Québec en faveur de 3 000 nouvelles unités de logement social par année pour les cinq prochaines années. L'immobilier collectif nous apparaît tout désigné pour amortir plusieurs des effets les plus néfastes de la crise. L'énoncé économique était le moment tout indiqué pour concrétiser cette promesse.

Le gouvernement a adopté en novembre 2008 un plan d'action en économie sociale, reconnaissant ainsi sa contribution importante au développement économique du Québec. L'accélération de la mise en œuvre de ce plan, tant pour l'immobilier collectif que pour l'ensemble des secteurs de l'économie sociale, devrait être prioritaire. L'économie sociale fait face au même ralentissement économique que le privé et, si soutenue convenablement, a un potentiel de développement qui est loin d'être négligeable, pouvant ainsi contribuer à la relance de manière significative.

Le Chantier de l'économie sociale croit fermement que le gouvernement du Québec doit soutenir les entreprises d'économie sociale où il existe actuellement un potentiel de plus de 15 000 nouveaux emplois. Une stratégie de développement local est un moyen privilégié pour créer de l'emploi plus rapidement à partir de l'échelle locale, notamment par l'élaboration de politiques d'achat local et responsable. La concertation locale constitue la base sur laquelle de nombreux projets d'entreprises peuvent voir le jour en réponse aux besoins et aux opportunités identifiés localement.

Le gouvernement doit investir dans les infrastructures collectives comme l'immobilier communautaire, la culture et le patrimoine, l'écotourisme et le tourisme social. La création de plus de 30 000 nouvelles places en CPE aura aussi un impact important sur la création d'emplois. D'autres secteurs, comme les énergies renouvelables, la gestion des matières recyclables, les services aux personnes (notamment l'aide domestique), les communications et les nouvelles technologies, l'innovation dans l'organisation du travail et des projets pour les communautés autochtones mériteraient l'attention du gouvernement. Il s'agit de consolider les acquis pour protéger les entreprises de la crise et de favoriser leur développement pour aider les Québécois et les Québécoises à en sortir.

Selon la présidente directrice-générale du Chantier de l'économie sociale, Nancy Neamtan, « L'économie sociale a de nombreux projets innovants et créateurs d'emploi partout au Québec. Si le gouvernement décide d'être au rendez-vous, les entreprises collectives québécoises peuvent mettre l'épaule à la roue et faire leur part pour sortir de la crise actuelle, tout en respectant l'environnement et les préoccupations locales et sociales des communautés. »

Lors de son discours, la ministre Forget a invité les artisans de l'économie sociale aux consultations prébudgétaires. Le Chantier de l'économie sociale y fera valoir la capacité des acteurs de l'économie sociale d'être des partenaires obligés des stratégies de développement économique et d'investissements structurants de l'État et espère que le budget présenté en mars reflètera ses préoccupations.

L'économie sociale québécoise est composée d'environ 7 000 entreprises, coopératives et OSBL, œuvrant dans plus de 30 secteurs économiques (arts et culture, agroalimentaire, commerce de détail, environnement, immobilier collectif, loisir et tourisme, technologies de l'information et des communications, médias, manufacturier, services aux personnes, etc.). Elle emploie plus de 125 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de plus de 17 milliards de dollars annuellement, ce qui représente environ 6 % du PIB québécois.

-30-

Pour information : Jacques Hérivault
(514) 899-9916, poste 236 ou (514) 992-5603
Responsable des communications stratégiques
Chantier de l'économie sociale

